

Objectif de la lettre :

Transmettre à nos partenaires une information régulière sur nos activités et notre actualité, les services que nous sommes à même de leur proposer ainsi que des points techniques ou réglementaires nous paraissant intéressant de mettre en avant.

Quelques chantiers en cours et réceptionnés

SCI Les reflets du Vercors
Bouchayer Viallet (Grenoble)



AIM Maître d'Oeuvre
Chantier en cours
(terrassements)
Bruno TOMASINI Architecte

CALYPSO
Sud Galaxie (Echirolles)



AIM Maître d'Oeuvre
Chantier réceptionné
Bruno TOMASINI Architecte

EXTENSION SDIS
St Hilaire du Rosier



AIM Economiste
Chantier en cours
J. M. COSTAZ Architecte

La rubrique technique

Obligation d'isoler les éléments horizontaux en béton

Le DTU 20-12 mentionne que les éléments béton en toiture doivent être obligatoirement isolés sauf dans les cas suivants :

- la dimension maximale de l'élément mesurée en diagonale est de l'ordre de 6m.
- les éléments porteurs verticaux sont en béton armé et une étude particulière est réalisée pour tenir compte des effets du retrait et des variations de température..

L'isolation thermique placée en sous face est réservée aux ouvrages particuliers et donne souvent lieu à des désordres (exposition de l'élément béton à de fortes variations de température).

Le Tableau de bord de l'activité

Effectif :	Nombres d'affaires actives en cours : 15	
8 personnes	Dont avants projets : 4	Dont DCE : 5 (avec affaires en consultation : 2)
+2 CDD	Dont chantiers : 8	Dont SPS : 1

AUDIT - INGENIERIE - MANAGEMENT DE PROJET

SARL au capital de 30 000 Euros - RCS Bourgoin Jallieu B 403 328 651

Résidence du Lac - 38690 CHABONS - tél. : 04-76-65-07-97 / fax : 04-76-65-06-86

mail : aim.sarl@wanadoo.fr - site : www.aim-ingenierie.com